



SAINT-GINGOLPH

BULLETIN DE NOTRE COMMUNE

Hiver 2008

Numéro 7

www.st-gingolph.ch

Sommaire :

• Éditorial

• Pages 2 et 3

- Le Tonkin, dossier à suivre

- Le plan d'évacuation des eaux

- Pages 4 et 5 :

- Les décisions du conseil communal

- Les constructions et adjudications, lettre ouverte

• Pages 6 et 7 :

- Crèche

- Vote par correspondance

- Turbinage à l'horizon

• Pages 8 et 9 :

- Des jeunes qui marchent fort

- Ecole

Pages 10 et 11 :

- Bibliothèque, commune

- Notre Présidente

• Page 12 :

- Dossiers classés ou en cours

- Perspectives 2009

- Bonne année 2009

Billet de notre Présidente

Après 12 ans de présence au conseil communal, il était temps pour moi de tourner la page d'une vie politique bien remplie.

J'ai donné tout ce que je pouvais. Je me suis beaucoup investie, surtout depuis mon accession à la présidence.

3 législatures, un engagement de tout instant pour la communauté.

Dans les affaires sociales, la culture, les relations transfrontalières, puis la présidence. Mandat qui ne faisait pas partie de mes ambitions personnelles.

Mission accomplie, puisque aujourd'hui, je pars l'esprit libre, avec la conviction d'avoir travaillé au plus près de ma conscience et toujours dans un esprit démocratique et de respect vis-à-vis des membres du conseil.

Les projets importants sont terminés ou en passe de l'être.

Construction d'une école, projet qui me tenait particulièrement à cœur. Le turbinage en cours de réalisation.

La mise en route de la construction du nouveau cycle d'orientation à Vouvry, important dossier pour le nouveau conseil.

L'élaboration du nouveau règlement de police intercommunale.

La numérotation des rues, travail de fourmis qui est en phase d'aboutissement.

Sans oublier la gestion du ménage communal avec notre souci constant de respecter les budgets, malgré les imprévus.

Le rôle d'une présidente (ou d'un président) ne s'arrête pas à la frontière communale. St-Gingolph fait partie d'une région et cela implique

des relations suivies avec les autres communes du district et avec nos voisins français.



Par exemple :

- le cycle d'Orientation
 - la PIHL
 - le Conseil des Présidents
 - la SEBV
 - l'assemblée générale du CMS de l'Hôpital
 - les TPC
- et d'autres rendez-vous tout au long de l'année.

De plus, un tournus avec les Communes du district exige de faire partie de divers comités. Pour ma part, je participais à l'ARMS - OIHC au comité de la Maison St-Joseph, Cap Santé. Cette présence me paraît importante pour notre commune. J'ai

souvent constaté en effet que les communes qui ont un président-député ont toujours une longueur d'avance sur nous. Connaissance des dossiers, des lois, des décisions etc.

Il ne faut pas perdre de vue que nous avons besoin des autres et que si nous n'allons pas vers eux, ils ne viendront pas vers nous.

Je fais confiance au nouveau conseil et à son président et formule tous mes vœux pour leur engagement, et leur souhaite autant de plaisir que j'en ai eu dans l'accomplissement de leur mandat.

(Suite en page 2)



Merci pour votre engagement, Madame la Présidente



Un cap à maintenir pour le bien du village

Je veux remercier tous mes collègues des différents conseils avec lesquels j'ai siégé durant toutes ces années, remercier le personnel administratif, le personnel communal et toutes les personnes qui ont travaillé dans l'intérêt de notre belle commune.

Merci à vous Gingolaises et Gingolais de la confiance que vous m'avez témoignée durant toutes ces années. Je quitte l'exécutif communal, mais je reste fidèle à

mon cher village.

En cette fin d'année, je formule mes meilleurs vœux pour l'avenir de notre commune, de sa population et vous souhaite bonheur et prospérité.

Marie-Françoise Favre
Présidente de Saint-Gingolph
(2002-2008)

Un hommage à notre présidente est rendu en page 10 de ce bulletin. Le Conseil tient à saluer la parfaite collégialité de Madame la présidente et lui souhaite une douce retraite politique.



Madame Marie-Françoise Favre, une retraite bien méritée

Le Tonkin, un dossier à suivre

«... de nouveaux quais pour les mouettes ?... Un scandale que le conseil a clamé haut et fort en convoquant les responsables du canton et de la régie fédérale»

Le samedi 29 novembre 2008 s'est tenu à la salle Polyvalente de notre village le Grenelle du Tonkin à l'initiative de l'association « Sauvons le Tonkin ».

L'assistance fut nombreuse et composée de nombreux élus acquis à la cause du désenclavement de notre région.

Les CFF semblent convaincus de l'importance de notre ligne dans une vision globale interurbaine de tout la zone lémanique.



La Présidente signant la charte du Grenelle du Tonkin



Pourtant ils n'arrivent pas à offrir à notre commune un service comparable aux autres communes du Chablais valaisan.

Une fois de plus, Saint-Gingolph en bout de réseau ne bénéficie pas des onze trains supplémentaires du nouvel horaire. Pour en bénéficier, il faudra que les usagers du train prennent des bus navettes jusqu'à la gare de Bouveret... De nouveaux quais pour les mouettes ?...

Un scandale que le conseil a clamé haut et fort en convoquant les responsables du canton et de la régie fédérale. Ces derniers nous ont assurés que cette situation était transitoire l'espace d'une année afin de permettre d'organiser des arrêts sur demande sur la ligne du Tonkin.

Nous surveillerons la question avec diligence et nous appuierons toute démarche visant à revitaliser cette ligne. Nous avons bon espoir que la ligne rouvre pour 2010 pour le tourisme et peut-être 2015 pour les voyageurs. Nous nous emploierons à activer ce calendrier afin de ne plus être en bout de ligne et être un cul-de-sac... mais plutôt une ouverture sur la France.

La Berne fédérale et la capitale de notre canton doivent savoir que cette ligne est appelée à devenir internationale et être une nouvelle union entre les gens du Léman.



Grenelle du Tonkin le 29 novembre, un pari sur l'avenir?

Le plan d'évacuation des eaux (PGEE)?

Le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) dans notre commune. Pourquoi ?

Mais où va toute cette eau que nous récoltons depuis nos toits, nos places, nos routes ?

Pour la grande partie, hélas, encore à la STEP!

Le développement de notre agglomération, la multiplication des voies de circulation et des surfaces de stationnement provoquent l'imperméabilisation progressive de nos sols. Le tout à l'égout achemine les eaux de surface et les eaux usées à la STEP et dilue ainsi les eaux polluées. Il en résulte une surcharge de la STEP par des eaux de ruissellement qui, en définitive, pourraient très bien repartir dans le cycle naturel. Tout ceci a un coût financier (surcharge de la STEP, frais de pompage, frais de déshydratation des boues, etc...), et environnemental lorsque la STEP ne peut plus traiter la masse d'eau et rejette une eau non traitée.

Le PGEE vise à réduire les effets négatifs de l'urbanisation sur le milieu naturel. Pour ce faire, il propose la séparation des eaux polluées acheminées vers la STEP. De ce fait les eaux de pluie et de ruissellement sont restituées au milieu naturel (réseau séparatif ou puits perdu). Le PGEE considère la gestion des eaux comme l'une des composantes de l'urbanisme et de l'architecture; il trouve ainsi sa place dans l'octroi des permis de construire et la rénovation de bâtiments.

Le plan d'action des autorités communales comprend :

- Des actions immédiates urgentes (réseau séparatif pour toute nouvelle construction, nouvelle voie de communication)
- Des opérations prioritaires (équipement de zones d'habitation, chantiers ouverts dans la commune)
- Des opérations pouvant être différées dans le temps (coordination de travaux avec le canton)
- Une estimation des coûts des investissements (plan financier sur plusieurs décennies)
- Les conditions de réalisation des travaux
- Le cadre de la future gestion de tout ce qui touche à l'évacuation et traitement des eaux
- L'organisation à mettre en place pour assurer les travaux d'entretien des réseaux (qui fait quoi dans quel domaine)
- Les bases du financement de l'évacuation des eaux (calcul des taxes pour un domaine qui doit s'auto-financer).

Patrimoine communal, les canalisations d'eau à évacuer représentent une valeur de 12 millions de FRS. Ce trésor sous nos pieds est toutefois extrêmement sensible et son état se dégrade d'année

en année (tassements, fissures, pénétrations de racines, joints défectueux, altération des matériaux, etc...). Le PGEE, outil de planification structurel et financier doit nous aider à en maintenir la valeur de remplacement. Les interventions ponctuelles pour « bletzer » ce réseau coûtent cher et ne répondent plus aux exigences se d'une gestion à long terme. Le coût de renouvellement s'élève à 1'000 FRS le mètre linéaire!

Les mesures proposées par le PGEE poursuivent deux objectifs :

Etablir un état des lieux

État des cours d'eau et des canalisations
Régime de débits (temps sec – temps de pluie)
Dépistage des eaux claires parasites
Possibilités d'infiltration
Sources de pollution chronique ou accidentelle

Définir une stratégie pour notre commune

Maintenir les réseaux en état
Adapter les réseaux aux nouvelles exigences
Tirer le meilleur parti des canalisations existantes
Imposer une politique de collecte adéquate qui commence par les biens-fonds
Projeter des mesures concrètes d'infiltration et de rétention
En conclusion, évacuer les eaux en respectant l'environnement.

Ce PGEE a été officiellement approuvé par le service cantonal de l'environnement en mars 2008. Il est accessible au public (art 5 al 4 de l'Oeaux du 28.10.1998) et peut être consulté au bureau communal aux heures d'ouverture habituelles.

Un Merci tout particulier aux réalisateurs de ce PGEE, le Groupement GRAHL comprenant les bureaux :

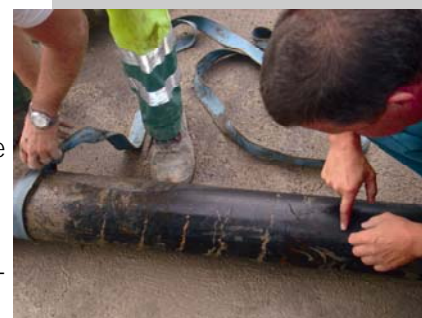
CSD Ingénieurs conseils SA
ESM Ruppen Ingénieurs SA
Vuadens géomètres
ETEC bureau d'étude écologique
Triform

Le PGEE réconcilie l'homme avec l'eau

Philippe Claivaz



Une gestion de tous les instants, pour entretenir le réseau d'eau



« Patrimoine communal, les canalisations d'eau à évacuer représentent une valeur de 12 millions de FRS. Ce trésor sous nos pieds est toutefois extrêmement sensible et son état se dégrade d'année en année »

Bases légales fédérales :

Loi fédérale sur la protection des eaux
www.admin.ch/ch/f/rs/814_20/index.html

Ordonnance sur la protection des eaux
www.admin.ch/ch/f/rs/814_201/index.html

Bases légales cantonales :

Loi concernant l'application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution du 16 nov 1978

<http://www.vs.ch/Navig/avig.asp?MenuID=4610&RefMenuID=0&RefServiceID=0>

Informations tirées de la brochure « pourquoi un plan général d'évacuation des eaux ? » disponible à l'adresse <http://www.vsa.ch/Publications.5.0.html?&L=fr>

Décisions du Conseil Communal :

Depuis juin 2008, diverses décisions du Conseil ont été prises; nous vous présentons les principales :

Le Conseil Communal :

Décide le déménagement des tableaux noirs du Château à la nouvelle école par l'entreprise Hunziker SA pour un montant de CHF 4'777.45.



potable du 17 et 18 juillet 2008 pour CHF 4'6010.66.

Accepte l'offre de l'entreprise Gilbert Bénet pour fuite d'eau sur la route du Frenay en Vignolles survenue le 18 juillet 2008 pour CHF 2'851,95.

Accepte la pose d'une borne hydrante par l'entreprise Laurent Chaperon pour un montant de CHF 7'025 sur le parking de la Douane. Il accepte aussi le déplacement d'une borne hydrante par l'entreprise Routes et Revêtements SA pour CHF 2'058,70.

Accepte l'offre de Trisconi-Anchise pour des rayonnages complémentaires pour la bibliothèque de CHF 2'650.- l'unité et gradin à 3 niveaux pour CHF 1'170.- l'unité et Bac à livres sur roulettes de CHF 1'970.- l'unité. Pose d'un paravent dans la salle d'appui pour CHF 685.-.



Le nouveau conseil avec son nouveau visage se réunira la première fois le lundi 12 janvier 2009 pour une nouvelle législature.

Accepte l'offre de l'entreprise Moccellini pour la construction d'un mur en moellons pour le centre scolaire d'un montant de CHF 2'805.-.



Accepte les travaux supplémentaires pour bétonner le mur qui longe la Morge et poser des barrières de sécurité pour un surcoût de CHF 1'500.-.



Fuites de juillet 2008... de l'eau...

Accepte la proposition d'assurance juridique de la Winterthur AG pour CHF 2'095.-.

Accepte le devis de l'entreprise Laurent Chaperon pour l'échange d'une vanne de régularisation d'adduction d'eau potable dans le réservoir communal pour CHF 12'379,50.

Accepte le devis de l'entreprise Laurent Chaperon pour la réparation de fuites d'eau sur le réseau d'eau

Adjuge les travaux du mur de la douane variante cloutée à l'entreprise Gilbert Bénet pour CHF 48'244,45.

Décide de participer au subventionnement des frais de la crèche-garderie de Port-Valais.

Adjuge les travaux complémentaires pour la réparation de deux grilles et d'une conduite d'eau à la rue du Lac à l'entreprise Gilbert Bénet pour un montant de CHF 6789,55.

Une demande pour la péréquation extraordinaire 2008 a été adressée au département des finances et de la sécurité de Monsieur Jean-René Fournier. Nous avons bénéficié les trois années précédentes de CHF 50'000.- du Canton du Valais à ce titre. Nous espérons qu'en raison de nos obligations cantonales et fédérales, le département se montrera généreux envers notre commune. Nous recevrons la réponse à notre demande dans le courant décembre.

Constructions privées

Suite aux rapports de la commission des constructions, le Conseil statue sur les demandes suivantes :

Le Conseil accepte :

- La pose d'une barrière de sécurité par Valam SA sur la parcelle 1059 en « l'Heptau du Baril ».
- La construction d'une villa par M. Franck Delorme sur la parcelle 525 au lieu dit « La Chaux ».
- La construction d'un garage sur garage existant à la parcelle 1058 au lieu dit « l'Heptau du Baril ».
- La rénovation et transformations de la villa sise sur la parcelle 1060 au lieu dit « l'Heptau du Baril ».
- La réfection des façades et changement des volets, des stores et de la porte de garage. Agrandissement du portail d'entrée à la maison de M. et Mme Charles-André Gaudard sur la parcelle 569 en Vigneules.



construction qui avance
... notre école en hiver
2008



Cette lettre ouverte du Conseil a pour but de rappeler des évidences à tout un chacun afin que la paix et la tranquillité soient préservées.

Le Conseil communal a fait preuve d'une grande tolérance et patience à l'égard de certains dérapages verbaux écrits en devanture d'une vitrine dans notre village concernant l'autorité communale. Toutefois, il ne peut pas accepter les injures et la grossièreté. C'est pourquoi il s'est porté partie civile en déposant une plainte pénale auprès du Juge du Bas-Valais dans la dite affaire. Nous espérons que dans l'avenir le respect de chacun soit préservé et protégé pour le bien de notre collectivité et celles de nos institutions.

Le Conseil dénonce l'attitude de certains propriétaires de chiens qui font déféquer leurs canidés à proximité des lieux publics au mépris des lois et ne ramassent pas les déjections de leur toutou... Nous ne pouvons plus tolérer ce comportement et dénoncerons les cas à la police. Nous appelons au devoir de chacun et au respect des lieux communs.

Le Conseil regrette que certains prennent les chemins bourgeois et communaux de nos bois pour des décharges à ciel ouvert. Nous demandons à chacun de respecter notre patrimoine et nous vous encourageons à apporter vos déchets à notre déchetterie qui sera ouverte tous les mercredis de 15h00 à 17h00, sauf veilles de fêtes, et le 17 janvier, le 14 février et le 14 mars 2009 pour ces prochains mois de 9h00 à 11h00. Nous vous rappelons qu'il est possible de déposer des objets encombrants à la Satom contre paiement d'une taxe.

De même, nos containers ne sont pas des bennes de chantiers pour particuliers lancés dans des transformations. Nous les prions de louer une benne ou d'apporter leurs déchets de chantiers à la déchetterie.



Un village qui s'agrandit

Un coup de pouce pour les parents en difficulté

Le conseil communal a décidé de soutenir financièrement les parents plaçant leurs enfants à la crèche « les moussailons » au Bouveret à partir du 1^{er} janvier 2009.

TARIF POUR LA CRECHE

Auparavant, le tarif pour les enfants ne résidant pas sur la commune de Port-Valais était de 50 Fr pour la journée et de 33 frs pour la demi-journée. Désormais, la tarification sera la même que celle proposée pour les enfants du Bouveret et des Evouettes : la commune prendra en charge la différence sur facture présentée et dûment réglée pour les parents qui en auront fait la demande préalablement par écrit auprès de notre commune.

Le nouveau tarif tiendra compte de la situation financière des parents en se basant sur le revenu imposable correspondant au chiffre 26 de la déclaration d'impôt, selon l'échelle des classes du tableau ci-contre.

Classe et revenu	journée	½ journée
1. 0 à 20'000	12.-	8.-
2. 20'001 à 30'000	14.-	9.-
3. 30'001 à 40'000	17.-	11.-
4. 40'001 à 50'000	22.-	15.-
5. 50'001 à 60'000	28.-	19.-
6. 60'001 à 70'000	34.-	23.-
7. 70'001 à 80'000	41.-	27.-
8. plus de 80'001	50.-	33.-

TARIF GARDERIE

En ce qui concerne la garderie, il n'y a pas de changement. Tous les enfants qui utilisent le principe garderie sont soumis à la tarification unique de :

Fr 6.-/h.

Ils sont admis pour autant qu'il y ait de la place libre.

MARCHE A SUIVRE

Toutes les personnes concernées par ces changements sont priées de s'inscrire à l'administration communale en lui écrivant une lettre stipulant la demande.

Ils régleront eux-mêmes dans un premier temps la facture auprès de la crèche du Bouveret à laquelle ils sont liés.

Ensuite, après analyse des factures payées et fournies par les parents, le bureau communal versera le soutien financier directement auprès des parents. Aucune assurance n'est prise sur les places disponibles en crèche.

Nous rappelons aussi la possibilité de faire appel aux mamans de jour chapeautées dans le cadre de l'ARPAJ.

« Le Conseil souhaite que chacun des citoyens puisse s'exprimer mais par son mandat il est tenu de respecter la loi »

Attention au vote par correspondance

Depuis quelques votations et élections, le vote par correspondance facilite d'un côté la vie des citoyens mais de l'autre la complique aussi. Lors des dernières élections communales, suite au dépouillement, les scrutateurs ont constaté des erreurs récurrentes qui invalidaient les bulletins en cause.

En effet ces derniers furent classés nuls pour les raisons suivantes:

Lors de l'envoi du bulletin, les électeurs oublient de signer la carte de vote qui permet d'identifier le votant. Par correspondance, il est impossible de le rappeler contrairement au vote aux urnes.

Il arrive souvent que deux personnes vivant sous le même toit mettent dans la même enveloppe leurs bulletins et



leurs cartes de vote. Cela ne peut pas se faire car l'expression doit être individuelle et une enveloppe doit contenir un seul bulletin.

Quelques malheureux ont mis par erreur leurs enveloppes dans la boîte aux lettres de la commune qui se situe au pied des escaliers du Château bourgeois. Il est fait mention sur cette boîte lors des périodes précédant les scrutins, que les bulletins doivent être déposés au bureau communal en présence d'un membre de

ce dit bureau. Faute de quoi, les bulletins seront déclarés comme nuls. En effet, seuls les bulletins déposés dans l'urne officielle sont pris en compte. L'urne n'est ouverte que la veille du dépouillement afin de cocher les personnes ayant voté par correspondance.

Le Conseil regrette que certains bulletins furent invalidés et espère informer par cet article les électeurs et ainsi éviter pareille mésaventure à chacun. Le Conseil souhaite que chacun des citoyens puisse s'exprimer mais, par son mandat, il est tenu de respecter la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004 (160.1).

Chaque citoyen a le devoir de s'informer et de respecter la loi.

Turbinage à l'horizon

La question qui semble hanter plus d'un habitant de notre village. Quand turbinerons-nous nos eaux ?



Fuite de Vignoles

Après les déboires de cette année où des conduites usagées se sont rompues sous l'effet de surpression privant de nombreux administrés d'accès à l'eau et causant des cheveux gris à nos conseillers et à nos employés de voirie, le travail du chantier a continué dans le secret du quotidien. Les jonctions furent faites et l'arrivée d'eau des sources coule aujourd'hui dans le Réservoir.

Les ingénieurs du bureau Cert et ceux de Mylab finalisèrent un projet de deux turbines, une petite pour la chambre de Clarive-Tinne et une plus grosse à la hauteur du Réservoir, au-dessus du village. La mise au concours fut faite avec une visite des lieux le 23 octobre. La remise des travaux du dernier tronçon fut accomplie la veille de ce jour.

Des discussions de fond avec nos partenaires se déroulèrent dans ce même laps de temps afin de déterminer le visage de la nouvelle société électrique de Saint-Gingolph (70% Commune, 5% Bourgeoisie, et 25 % la Romande Energie). Cette dernière apportera son professionnalisme et son savoir-faire dans notre entreprise, assurant la pérennité du projet sur le long terme. Ainsi, nos installations demeureront performantes. Nous désirons impliquer la Bourgeoisie car elle est propriétaire du terrain d'où

sortent les sources et nous souhaitons conjuguer les forces de notre collectivité dans ce projet qui est un tournant majeur pour l'avenir de notre village.

Ce nouveau défi sera présenté à la population le lundi 26 janvier à 20h00 à la salle des sociétés du Château bourgeois. L'objectif se veut de montrer à chacun les travaux effectués et les perspectives à venir du chantier. Vous pourrez ainsi demander des informations aux ingénieurs.

Dans un second temps, votre approbation pour la nouvelle société vous sera demandée le 9 février 2009 lors de l'Assemblée primaire. Nous jouons la transparence et espérons votre confiance dans ce projet qui doit nous réunir et nous renforcer.

La vente de l'eau est une deuxième étape qui suit celle du turbinage et n'est pas liée à la nouvelle entité de la société électrique. En effet, le village reste maître de ses sources et est libre d'en disposer. A nouveau, ce potentiel important sera à développer et à finaliser. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce dossier.

Bertrand Duchoud



Installation de Clarive

«Ce nouveau défi sera présenté à la population le lundi 26 janvier à 20h00 à la salle des sociétés du Château bourgeois.»



Si les calendriers sont respectés, la micro centrale du palier supérieur de Clarive-Tinne devrait entrer en activité pour le mois de décembre 2009 et la suivante, celle du Réservoir, pour le mois de novembre 2010.

Ainsi, avec ce dossier, nous permettons à Saint-Gingolph de rentrer dans le XXIe siècle comme le souhaitaient nos prédécesseurs. Nous désirons renforcer le mécanisme de développement des énergies renouvelables dans notre commune avec nos nouveaux partenaires et ainsi créer un pôle dynamique et visionnaire.



Réservoir au-dessus du village

Des jeunes qui marchent fort

Beaucoup de médias relatent des événements tragiques d'une jeunesse en perdition; il est bon de se rappeler que la majorité de nos jeunes va bien et que certains se distinguent par leur excellence.

Nous en voulons pour preuve deux jeunes de notre village que nous voulons chaleureusement féliciter :

-Mademoiselle Clotilde Rigaud qui pour son travail de maturité au collège de l'Abbaye de Saint-Maurice a publié un ouvrage intitulé « Sur les traces du Châtaignier, journal d'un explorateur ». Avec ce livre, nous plongeons dans une étude de la disparition des châtaigniers de notre région grâce à un délicat ruisseau de mots agrémentés d'un panel de dessins de l'auteur d'une beauté artistique remarquable. Laissez-vous séduire et emportez par la magie du vers.



Clotilde Rigaud, « Sur les traces du Châtaigniers »

Monsieur Simon Bénét qui, lors de son examen de fin de formation chez Sana-ro (Vouvry) en tant que poly mécanicien, a inventé et réalisé une machine à étiqueter les bouteilles. Monsieur Bénét a fait preuve d'enthousiasme et d'une motivation qui font honneur à ses employeurs, à sa famille et à son village. Ayant eu les honneurs de la presse, il

est normal qu'à notre tour nous relations la chose.

Félicitations à nos jeunes.



Simon Bénét, un poly mécanicien génial

Dans la prochaine législature, nous souhaitons mettre en avant les jeunes et les moins jeunes de notre village qui se distinguent dans leur formation, leur engagement par leur mérite afin de leur dire simplement merci au nom de notre collectivité et que leurs parcours servent d'exemples pour les générations suivantes.

« Le bâtiment représente une force tranquille dans un monde en évolution constante. Il est à l'image de notre village, enraciné dans sa terre et tourné vers l'avenir en responsable des générations futures. »

Ecole... enfin!

Enfin, l'école de Saint-Gingolph a vu le jour et sa première rentrée se déroula sans problème. Quel chemin!

Les derniers coups de marteau s'estompèrent dans la chaleur de l'été, et petit à petit le mobilier scolaire et une foule d'objets hétéroclites habitèrent les grandes salles vastes et spacieuses. Il ne manquait alors que le rire de nos enfants. Le jour de la rentrée arriva trop vite pour certains et l'école commença...

Notre centre scolaire est terminé, il reste encore des détails à régler et à améliorer avec la pratique mais notre « bunker » est bien présent... ou plutôt notre rocher minéral, symbole du

savoir et de la connaissance. Il est vrai qu'elle n'est pas quelconque cette école qui épouse la pente dans une harmonie brute. Le bâtiment représente une force tranquille dans un monde en évolution constante. Il est à l'image de notre village, enraciné dans sa terre et tourné vers l'avenir en responsable des générations futures.



Délégation zürichoise le 25 août 2009

Même les représentants de la ville de Zürich furent séduits par la conception efficace et le coût modeste (Avec le même montant investi, à Zürich, on ne construit qu'un kiosque... avoua un délégué). Ils nous firent l'honneur de visiter notre école le 25 août 2008. Les enfants les remercièrent de leur généreux don (100'000.- grâce à l'envoi d'un simple dossier) par des chants. Notre appel au don a permis de récolter le montant de 300'000 frs.

École, les derniers détails

Dernièrement, nous avons touché une première partie de la contribution de l'Etat du Valais. Il faut savoir que nous n'avons pas engagé la totalité de l'emprunt autorisé par l'Assemblée primaire grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de notre ménage communal.

Nous pensons même pouvoir couvrir l'emprunt lorsque nous aurons perçu la totalité des subventions cantonales. En conclusion, nous sortirons avec un exercice financier réussi et contrôlé. Nous désirons conduire les chantiers de demain avec la même rigueur.

L'inauguration fut un grand moment pour les habitants de notre village et chacune des personnes présentes retient parmi les images et les sons le sourire et les rires des enfants fiers de présenter leur nouvelle école à leurs parents. Loin des discours officiels, loin des querelles de quartier, l'objectif d'ouvrir un nouveau centre scolaire était atteint.



« L'inauguration fut un grand moment pour les habitants de notre village et chacune des personnes présentes retient parmi les images et les sons le sourire et les rires des enfants fiers de présenter leur nouvelle école à leurs parents »



Des chants de remerciement à nos généreux donateurs

Inauguration, une fête pour toute la population

Bien entendu, il y a encore des choses, des détails à améliorer, mais notre commune se projette dans l'avenir en assurant des locaux modernes pour la scolarité et la sécurité de nos enfants.

Nous continuerons cet effort dans la prochaine législature. En effet, notre commune participera, dans le cadre de la collaboration intercommunale, à la nouvelle construction du cycle régional de Vouvry. Ainsi, l'exécutif agit en prévoyant la formation de demain. Nous vous tiendrons au courant des travaux et des coûts tout au long de la législature prochaine.



Des discours, des sourires, un résultat



Un escalier imposant vers la connaissance, que de changements...

Bertrand Duchoud



BIBLIOTHEQUE

RAPPEL

COMMUNE



La nouvelle bibliothèque avant l'arrivée des livres... et du matériel

La nouvelle bibliothèque

La nouvelle bibliothèque devrait ouvrir dans ses nouveaux locaux en février 2009 après avoir fermé tout le mois de janvier. En effet, pour un agencement étudié, un inventaire des livres et un « désherbage » (enlever les livres inusités), le mois de janvier verra une fermeture totale de la bibliothèque. De plus le conseil communal prévoit une collaboration de la bibliothèque avec les autres bibliothèques régionales et la médiathèque de Monthey afin d'améliorer le service et le choix des livres.

Ainsi en février, nous pourrions assister à la continuité de cette belle et généreuse idée, s'ouvrir au monde grâce à la lecture et à l'échange des idées.

Administration communale

Horaires

Lundi 9.00 – 10.00 / 16.00 – 18.30

Mardi

Mercredi 9.00 – 10.00 / 16.00 – 17.00

Vendredi

Jeudi

fermé

Tél.

Secrétaire C. Chablais 024 482 70 22

Comptable P. Marguet 024 482 70 24

Fax 024 482 70 23

Cadastre

Mme Crettenand lundi 15.00 – 17.00
024 482 70 25

« Vouloir résumer son activité durant ses douze ans de législature est totalement illusoire, mais nous pouvons retenir que Madame Favre a réussi à exercer la fonction de Présidente en restant à l'écoute de ses concitoyens. »

Notre Présidente

Notre présidente Marie-Françoise Favre a décidé de prendre sa retraite politique après avoir conduit avec brio les destinées de notre commune. L'heure n'est plus à la critique acerbe ou mesquine, le moment de dire merci a sonné. Marie-Françoise n'a pas eu la tâche facile dans ses six ans de présidence. Relevant les responsabilités de Monsieur Michel Beytrison appelé à la capitale, elle dut très vite apprendre par elle-même les rouages du poste. Elle s'imposa rapidement comme une interlocutrice incontournable pour notre commune et notre région. Elle fit face à l'incendie criminel de notre salle polyvalente et conduisit sa reconstruction ou sa renaissance au pas de charge. Elle amena à terme le dossier de l'école qui lui tenait particulièrement à cœur. De plus, elle se montra d'une grande écoute et disponibilité envers tous les habitants de notre communauté.

Vouloir résumer son activité durant ses douze ans de législature est totalement illusoire, mais nous pouvons retenir que Madame Favre a réussi à exercer la fonction de Présidente en restant à l'écoute de ses concitoyens. Elle donna à la



Madame Favre lors de son discours pour l'inauguration de l'école.

charge administrative une humanité respectueuse de l'autre, louable et au-delà des clivages politiques. Il est regrettable que certains n'aient pas compris les qualités de notre Présidente.

Aujourd'hui au seuil de sa sortie politique, elle s'impatiente d'embrasser une nouvelle fonction qui s'inscrit dans l'ordre des choses : celle de devenir grand-maman ou « mémé » comme elle aime le dire. Son mari se réjouit de pouvoir à nouveau

manger des plats succulents le lundi soir! Au nom du Conseil et au nom des villageois, nous leur souhaitons une belle et longue histoire sous le ciel de notre beau village.

Nous saluons aussi Michelle Cachat, Pierre-Alain Bénét et Stéphane Mocellini pour leurs engagements au sein de notre commune. Merci à eux tous.

Dans la continuité de notre Présidente Marie-Françoise Favre, la fonction doit être à l'écoute des habitants de notre village. C'est dans ce but que, dans la mesure du possible en raison des engagements politiques et divers, le nouveau Président Bertrand Duchoud, accompagné de un ou deux conseillers, se tiendra à disposition pour les concitoyens tous les samedis de 11h00 à 12h00 au château bourgeois de Saint-Gingolph. Afin d'assurer une présence, il serait souhaitable de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire communale dans le courant de la semaine précédente.

Saisons en fête à Saint-Gingolph

La nouvelle année 2009 s'annonce riche en événements multiples sur les deux rives de la Morge:

Les dates suivantes ont été retenues lors de la soirée du cartel du 21 octobre 2008. Sous réserve de modifications, elles figureront sur le récapitulatif disponible dans chaque commerce.

Janvier :

Dimanche 11 janvier : Loto du Sauvetage de Bret-Locum (F).
Samedi 17 janvier : Apéritif de la commune suisse (CH).
Samedi 17 janvier: soirée Country
Dimanche 25 janvier : Loto de la Cochère (CH).
Vendredi 30 janvier : Concours de la Belotte (F).

Février :

Mardi 10 février : Don du sang.
Dimanche 15 Février : Loto du Musée.
Samedi 21 février : Carnaval, Cortège avec bal.
Mardi 24 février : Carnaval , Cortège des enfants avec concours de masques le soir et bal.

Mars :

Dimanche 8 mars : Loto Moderne Danse (F).
Vendredi 27 mars : Loto du football junior.
Dimanche 29 mars : Thé dansant Moderne Danse (F).

Avril :

Vendredi 3 avril : Soupe de Carême.
Samedi 4 avril : Concert annuel de la société de Musique.
Samedi 18 avril: Soirée des voiles latines.
Samedi 25 avril : Repas des écoles.
Dimanche 26 avril : Loto de la paroisse (CH).

Mai :

Samedi 9 mai : Marché aux fleurs.
Dimanche 10 mai : loto du ski-club (Le Bouveret).
Dimanche 17 mai : Loto des Samaritains (CH).
Samedi 23 mai : Marché aux fleurs II, repas de soutien au football-club.

Mardi 26 mai : Don du sang.
Dimanche 31 mai : Vide Grenier.
Les deux derniers week-end de mai, une exposition se tiendra au château sur les 50 ans du Corsaire.

Juin :

Vendredi 5 juin : Loto géant de la musique (F).
Samedi 6 juin et 7 juin : Fête de Gymnastique (CH).
Vendredi 19 juin : Fête de la Musique.
Vendredi 19 juin: Gala de fin d'année de la musique.
Samedi 20 juin : Course de Sauvetage, Bret-Locum.
Vendredi 26 juin : Repas de soutien pour la Cochère.
Samedi 27 juin : Course de Sauvetage, Saint-Gingolph et Internationale des juniors.
Samedi 28 juin : Course des deux lacs.

Juillet :

Vendredi 3 juillet : Loto géant du football.
Mardi 14 juillet : Fête nationale française.
Mardi 21 juillet : Don du sang.
Samedi 25 juillet : Jeux de la plage française.

Août :

Samedi 1er août : Fête nationale suisse.
Dimanche 9 août : Vide-Grenier.
Dimanche 23 août : Fête à l'Alpage de l'Au de Morge.

Septembre :

Samedi 12- 13 septembre : Course de caisses à Savon.
Samedi 12, dimanche 13 : Journées du patrimoine suisse.
Samedi 19, dimanche 20 : Journées du patrimoine français.
Dimanche 20 septembre : Loto du Sauvetage de Saint-Gingolph.

Octobre :

Samedi 3 octobre : Bourse aux vêtements.

Mardi 6 octobre : Don du Sang (mairie).
Dimanche 11 octobre : Loto des donateurs de sang.
Vendredi 16, samedi 17 : Fête de la Châtaigne, 20 ans.
Vendredi 23 octobre : Loto géant pour l'école de musique.
Samedi 24 octobre : Repas dansant, Société de Sauvetage de Bret-Locum.

Novembre :

Dimanche 22 novembre : Loto du ski-club.
Samedi 28 novembre : Bourse aux jouets.

Décembre :

Samedi 5 décembre : Téléthon 2008.
Dimanche 6 décembre : Election des mini-miss.
Samedi 12 décembre : Noël des Aînés



« Une année à Saint-Gingolph en 2009 »



En bref

Les dossiers terminés ou en cours

L'amenée d'eau des sources et des égouts fut finalisée en été de l'année 2008.

L'école se termine mais il reste encore quelques réglages à faire. Un nouveau défi nous attend avec la mise en route du nouveau cycle de Vouvry.

La numérotation des rues est terminée sur les plans mais il reste à la concrétiser à l'échelle de notre commune.

Le turbinage entre dans sa dernière étape : ouverture avec des partenaires pour la recherche de nouvelles perspectives à l'énergie renouvelable

L'affectation future du Château doit permettre à ce dernier de vivre une nouvelle jeunesse.



Perspectives 2009

Parmi les gros dossiers 2009, deux points majeurs :

Aménagement et sécurisation du bord du lac.

Afin d'assurer les rivages de notre côte, le canton du Valais veut lancer une série de travaux visant à renforcer les rives depuis l'embouchure de la Morge jusqu'au local de Sauvetage. En effet l'érosion semble travailler le plateau sur lequel repose notre rivage. Cet été, sur ordre du canton, nous n'avons pas mis de sable sur la plage afin de ne pas alourdir le dépôt.

Une fois de plus, notre commune est sollicitée comme banque dans ces tra-



Nous devons encore réaliser de nombreuses choses, mais nous avons le devoir de préserver nos rives.

voux d'envergure subventionnés. Notre marge de manœuvre financière sera amoindrie. Une réflexion profonde devra être conduite pour le développement durable de notre rivage en imaginant la Bâtiaz de ce XXI^e siècle et en préservant notre coin de paradis des caprices du temps.

Sécurisation des ravines.

Cette année et ces prochaines années, en accord avec le canton, des digues de retenues devraient être réalisées pour retenir des laves torrentielles dont les dommages pourraient s'élever à 20 millions de francs si on ne fait rien, selon les experts cantonaux (Région de la Frémy, Pissoir, Rocher Pourri, Ravine blanche).

Bonne année 2009

Une législature se termine, une autre recommence; le temps passe et le travail au sein d'une commune subsiste comme au premier jour. Les responsabilités se transmettent d'un conseiller à un autre avec le même souhait quelque soit le parti et les idées : Servir pour le bien de notre commune et la faire avancer dans le progrès. Dans cette période de fête, que chacun puisse lever la tête vers les nouveaux défis de l'année 2009, que nous tous nous puissions trouver la force et le courage de croire en notre lumière et faire de cette nouvelle année une source de joie et de bonheur pour notre communauté, pour notre village.



Une lumière d'espoir pour 2009

Nous vous invitons à notre traditionnel apéritif le 17 janvier à 11h00 à la salle Polyvalente de notre village. Nous aurons le plaisir de vous souhaiter nos bons vœux en partageant un instant agréable.

Le prochain bulletin d'information paraîtra dans le courant du mois de juin 2009. Nous vous souhaitons une belle année 2009 à Saint-Gingolph.